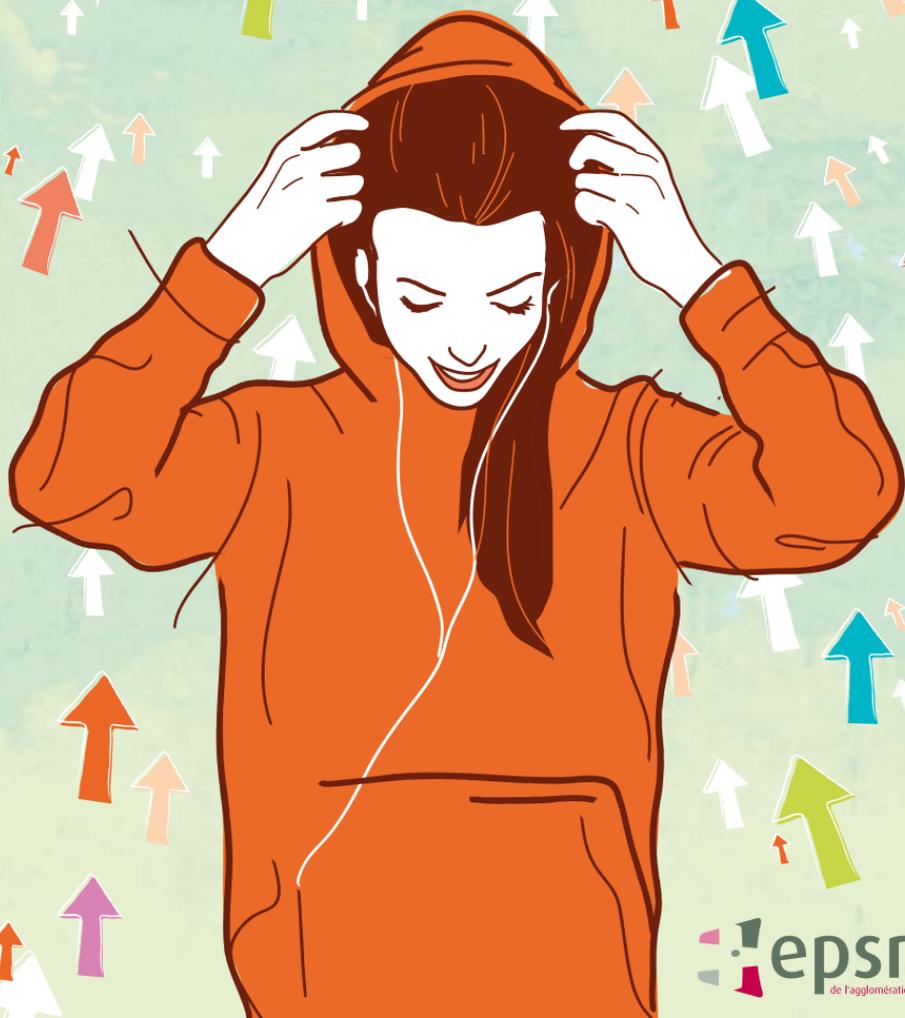


# LIVRET D'ACCUEIL ET RÈGLES DE VIE CLINIQUE DE L'ADOLESCENT





*Photos 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> de couverture et bannières : à partir d'oeuvres réalisées par des adolescents hospitalisés dans le cadre d'ateliers artistiques menés avec LEM - (Culture - Santé)*

# LIVRET D'ACCUEIL ET RÈGLES DE VIE CLINIQUE DE L'ADOLESCENT

---



45/3 avenue de Flandre, 59290 Wasquehal  
T : 03 20 89 48 90 - F : 03 20 89 48 99  
[www.epsm-al.fr](http://www.epsm-al.fr)



## L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Lors de votre séjour, une équipe pluridisciplinaire sera présente pour vous aider à construire et atteindre vos objectifs thérapeutiques.

### Notre équipe se compose :

- 3 Pédopsychiatres et 2 internes de pédopsychiatrie
  - 1 Médecin généraliste
  - 2 Psychologues
  - 2 Assistants socio-éducatif
  - 1 Cadre de santé
  - 2 Assistantes médico-administrative
  - 4 Educateurs
  - 12 Infirmiers
  - 3 Agents de service hospitalier qualifiés
  - Stagiaires (infirmier, éducateur, psychologues, assistant social...)
- 



## CADRE ET OBJECTIFS THÉRAPEUTIQUES

Le cadre thérapeutique vous sera présenté lors de votre préadmission ou en cas d'entrée directe lors de votre admission. Il vous sera exposé lors d'un entretien médical et sera adapté à vos difficultés. Cet entretien vous permettra de définir avec votre pédopsychiatre les objectifs thérapeutiques de votre hospitalisation.

En règle générale, lors des 24 /48h suivant votre admission, les contacts avec l'extérieur (téléphone, visites, sorties) seront limités. La participation aux activités thérapeutiques quant à elle sera évaluée par votre pédopsychiatre.

Au cours de votre séjour, des référents (psychologues, assistants socio-éducatifs) vous accompagneront en collaboration avec l'équipe paramédicale (infirmiers, éducateurs). Vos référents vous proposeront des entretiens réguliers.

Des rencontres avec votre famille et vos intervenants extérieurs pourront être réalisées (école, médecins, éducateurs, référents sociaux ...).

Au cours de votre séjour, vous serez acteur de votre prise en charge, vous pourrez solliciter à tout moment les professionnels pour des entretiens ou des démarches.

## VOTRE ARRIVÉE

Lors de votre arrivée en hospitalisation un inventaire de vos effets personnels sera effectué, ainsi que lors de vos retours de permission. Pour votre sécurité et celle des autres, tout objet proscrit ou dangereux, vous sera retiré. Tout objet ou substances interdits par la loi feront l'objet d'une procédure de signalement et de destruction.

La loi interdisant la consommation de tabac aux mineurs, la procédure précédemment citée sera appliquée.

Les objets de valeur sont déconseillés en hospitalisation, toutefois un coffre individuel est disponible au bureau infirmier. Les prêts et échanges ne sont pas tolérés. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation des objets et/ou argent restés en votre possession.



# LA VIE EN HOSPITALISATION

## • LES ACTIVITÉS



Nous vous proposerons des activités thérapeutiques au cours de votre hospitalisation. Votre participation aux activités sera validée par votre pédopsychiatre. Le planning des activités vous sera présenté lors de votre admission, celui-ci évoluant en fonction des périodes de l'année.

Votre participation aux activités validées par votre pédopsychiatre est indispensable dans l'atteinte de vos objectifs thérapeutiques.



*Photos d'oeuvres réalisées par des adolescents hospitalisés dans le cadre d'ateliers artistiques menés avec LEM et Lorie Cazot de la Manufacture des Flandres - (Culture - Santé)*



## • LES TEMPS CALMES



Des temps calmes sont programmés, durant lesquels vous pourrez : vous reposer, effectuer des activités en autonomie (jeux de société, tennis de table, babyfoot), mais aussi regarder la télévision.

La télévision n'est autorisée qu'après accord des soignants, le matin avant le petit déjeuner et de 17h à 19h s'il n'y a pas d'activité thérapeutique. L'équipe soignante reste vigilante au contenu du programme regardé.





## • LES REPAS



Avant chaque repas, l'équipe infirmière vous dispensera votre traitement en salle de soins et vous accompagnera en salle à manger.

Votre présence au repas est obligatoire, sauf contre-indication médicale. Une tenue correcte est demandée pour vous rendre en salle à manger : retirez manteau, casquette, foulard, écharpe...

Accompagné par l'équipe, vous participerez aux différentes tâches : mettre la table, débarrasser, essuyer la table... Les repas sont élaborés par une diététicienne dans le respect de votre équilibre alimentaire. Afin de respecter les préconisations, les produits alimentaires venant de l'extérieur ne sont pas autorisés (bonbons, chewing-gum, biscuits...) sauf pendant les temps de visites avec vos parents. L'accès à la cuisine est réglementé, vous ne vous y rendez qu'accompagné d'un professionnel.





## • LA CHAMBRE : LIEU PRIVÉ



Vous êtes tenu de ranger votre chambre avant le petit déjeuner : lit fait, affaires rangées afin que les agents de service hospitalier puissent en assurer le nettoyage.

Le mobilier ne doit pas être déplacé, un tableau est à votre disposition pour afficher ce que vous souhaitez, rien ne doit être accroché aux murs.

La chambre est un espace privé et intime, il n'est pas autorisé d'y recevoir d'autres patients. Vous porterez une tenue de ville à l'extérieur de la chambre.

En dehors des temps calmes, votre chambre sera fermée afin de favoriser les soins, sauf sur indication médicale.





## • L'HYGIÈNE



Certaines règles d'hygiène sont indispensables à votre bien être et celui des autres...

À votre réveil, il vous est demandé de vous doucher et de vous habiller avant de sortir dans le service. Une bonne hygiène des mains est indispensable en collectivité, un lavage des mains doit être effectué avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes.

Votre hygiène buccodentaire est importante, le brossage des dents sera effectué après chaque repas.

Votre linge sera sorti de votre valise et rangé dans l'armoire. Votre linge sale sera mis dans un sac et remis à votre famille lors de leur visite et/ou de vos permissions.





## • LE RESPECT DÙ À CHACUN



*Photos d'une des oeuvres réalisées par des adolescents hospitalisés dans le cadre d'ateliers artistiques menés avec LEM (Culture - Santé)*

La vie en collectivité implique le respect de chacun (soignant et patients) et des lieux.

Aucune violence verbale ou physique ne sera tolérée. Tout manquement à ces règles entrainera des mesures adaptées selon les consignes fixées par le médecin présent dans la structure.

Les comportements amoureux, relevant de la sphère privée et de l'intimité, impliquent le respect d'une distance physique en public.

En cas de dégradation, une réparation financière vous sera demandée. L'établissement se donne le droit d'entamer des poursuites si nécessaire.





## • APPELS ET VISITES

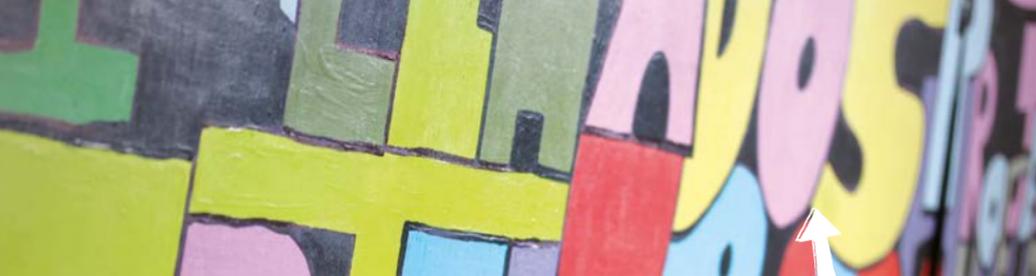
Les appels et les visites ne seront autorisés que sur indication médicale.

Les appels s'effectuent entre 17h et 19h. Afin de donner accès à tous au téléphone, vous pourrez recevoir ou émettre un appel de 10 mn par jour en présence de l'équipe. L'équipe reste à la disposition de vos proches pour leur donner de vos nouvelles.

En hospitalisation le téléphone portable et tout objet connecté sont interdits. Il vous est demandé de ne pas les apporter lors de votre admission. Un lecteur MP3 non connecté, sans appareil photo, est accepté, son utilisation sera limitée aux temps calmes.

Les visites s'effectuent les lundis, mercredis et vendredis, les weekends et jours fériés entre 17h30 et 19h. En première intention, seuls les parents ou le tuteur légal, sont autorisés à venir en visite. Pour le bon déroulement des visites de chacun, en fonction de l'organisation du service, elles se dérouleront dans les salles prévues à cet effet, pour une durée limitée, deux visiteurs maximum sont autorisés. Celles-ci peuvent être médiatisées, par un membre de l'équipe, à votre demande ou sur indication médicale. Lors des visites, il ne vous est pas autorisé à sortir de la structure. Si vous le souhaitez, sur prescription de votre pédopsychiatre, vous pouvez bénéficier de permission horaire pour vous rendre sur l'extérieur.





## • PERMISSIONS



Des permissions, ne pouvant dépasser 48h, seront accordées sur prescription médicale à la journée ou avec nuitée.

Il vous sera transmis votre traitement et une copie de votre ordonnance pour cette période. Les horaires seront fixés avec votre pédopsychiatre en accord avec la personne qui vous prendra en charge (parents, famille, éducateur...)

Au cours de cette permission en cas de difficultés, l'équipe soignante restera à votre écoute, un retour anticipé peut également être envisagé après accord médical.





## • HORAIRES

La clinique est un lieu de soin et de repos. Les horaires proposés sont compatibles avec les activités de la clinique d'une part, et votre scolarité, d'autre part, celle-ci pouvant être remise en place au cours de votre hospitalisation.

Le lever a lieu le matin à 7h30 en semaine et à 9h le week-end.

Le soir, du dimanche au jeudi inclus, vous êtes prié de regagner votre chambre à 22h, extinction des feux à 22h30. Du vendredi soir au samedi soir inclus, vous regagnez votre chambre à 22h30, extinction des feux à 23h.



---

**Clinique de l'adolescent**  
45/3 avenue de Flandre, 59290 Wasquehal  
T : 03 20 89 48 90 - F : 03 20 89 48 99  
[www.epsm-al.fr](http://www.epsm-al.fr)

---

